2022
2023

Ecole élémentaire Alexandrine Galant

Plan de la Croisette
30190 LA CALMETTE

Infos pratiques

Horaires

- 8h50: ouverture du portail
- 9h: début des cours de la matinée
- 12h: sorties des classes
- 13h50: ouverture du portail
- 14h: début des cours de l’après-midi
- 17h: fin des cours de l’après-midi

L'équipe éducative

Les enseignantes

- CP a: Mme Lamic
- CP b: Mme Baudrier
- CE1: Mme Maga
- CE1-CE2: Mme Ponzio
- CE2-CM1: Mme Brulhard
- CM1: Mme Guiassa et Mme Maréchalle
- CM2: Mme Godefroy et Mme Bijok

Précisions

- Mme Godefroy, la directrice, est déchargée de classe le jeudi.
- Mme Guiassa est en classe les lundis et mardis et Mme Maréchalle est en classe les jeudis et vendredis avec les CM1.
- Mme Bijok est en classe le jeudi et un lundi sur trois avec les CM2.

Infos pratiques

Dates vacances et congés

	Zone C
Rentrée scolaire 2022	Jeudi 1 septembre
Vacances de la Toussaint 2022	Fin des cours: vendredi 21 octobre après la classe Jour de reprise: lundi 7 novembre
Vacances de Noël 2022	Fin des cours: vendredi 16 décembre après la classe Jour de reprise: mardi 3 janvier
Vacances d'hiver 2023	Fin des cours: vendredi 17 février après la classe Jour de reprise: lundi 6 mars
Vacances de printemps 2023	Fin des cours: vendredi 21 avril après la classe Jour de reprise: mardi 9 mai
Pont de l'Ascension 2023	Fin des cours: mardi 16 mai après la classe Jour de reprise: lundi 22 mai
Grandes vacances 2023	Fin des cours: vendredi 7 juillet au soir

Coordonnées

Téléphone:

04 30 06 53 89

Mail:

ce.0301250w@ac-montpellier.fr

- Prendre **rendez-vous** avec une enseignante ou la directrice: **demande écrite** par mail, message ENT ou papier libre
- Eviter de téléphoner pendant les heures de classe sauf urgences. Appeler avant 8h45.
- **L'école ne gère pas la garderie et le restaurant scolaire**, pour toute modification, appeler le 06 10 22 24 58 ou envoyer un mail à cantine-garderie@lacalmette.fr

Retards

- Si vous êtes en retard, ne pas laisser son enfant seul devant le portail

- Retards: Conformément aux consignes ministérielles, **les accès à l'école** (portes et portails) **sont verrouillés** pendant le temps de classe. Cela implique de votre part d'être très ponctuels. Un retard exceptionnel peut arriver à n'importe qui et sera considéré avec bienveillance, **des retards à répétition ne seront pas accueillis avec le sourire.**
- Utiliser l'interphone du portail bleu.

ENT (environnement numérique de travail)

C'est un portail internet où vous trouverez tous les **devoirs** à faire pour votre enfant, les **mots à signer** et une **messagerie** sécurisée et personnelle qui vous permettra de communiquer avec les enseignantes.

Des codes d'accès vous sont communiqués, ils sont personnels. Un tutoriel d'utilisation vous sera présenté à la réunion de rentrée.

ENT école
Académie de Montpellier

Absences

Que faire si....

- *Mon enfant est absent de manière imprévue:*

--> je préviens l'école dès que possible en appelant (avant 8h45) ou en envoyant un message écrit sur l'ENT à l'enseignante de mon enfant

Rappel: toute absence doit être justifiée par écrit le plus rapidement possible. Toute absence de plus de 48h non justifiée fera l'objet d'un signalement.

- *Mon enfant a un rendez-vous médical prévu à l'avance que je n'ai pas pu obtenir à un autre moment:*

--> je préviens l'école dès que possible en envoyant un message sur l'ENT à l'enseignante de mon enfant

Rappel: je ne peux pas venir chercher un enfant sur temps scolaire (sauf en cas de maladie et en cas de suivi régulier chez un professionnel)

Cantine et garderie

- **CANTINE**

Gérée par la mairie, elle accueille les élèves pour le déjeuner. Les menus sont en ligne sur le site de la mairie : http://lacalmette.fr/

06 10 22 24 58 (tél cantine)

cantine-garderie@lacalmette.fr (mail cantine)

Le portail en ligne pour les réservations:

https://la-calmette.argfamille.fr/app/login.php

Application smartphone La Calmette

- **GARDERIE**

Gérée par la mairie, elle accueille les enfants à partir de 7h le matin et jusqu'à 18h30 le soir. En cas d'absence, il faut prévenir le personnel.

06 10 22 24 58 (tél garderie)

cantine-garderie@lacalmette.fr (mail garderie

Les parents à l'école

S'engager dans la vie de l'école...

- **Se présenter aux élections de parents d'élèves**
- --> le rôle d'un représentant de parent d'élève:
  - Assister aux trois conseils d'école annuels
  - Recueillir l'avis et les questionnements des parents sur la vie de l'école

- **Adhérer à l'Association de Parents d'Elèves (APE) pour:**
  - Organiser des manifestations festives et récolter des fonds pour l'école (qui organisera davantage de sorties et spectacles): carnaval, loto, vente de gâteaux...
  - Participer aux activités de l'école (journées sportives, accompagnement lors de sorties, fêtes d'école...)

Réunions

Rencontres parents - enseignants

- Une **réunion de rentrée** aura lieu en septembre: l'enseignante de votre enfant vous présentera son fonctionnement de classe et pourra répondre à vos questions. Il est important d'y être présent pour envisager de manière sereine l'année scolaire de votre enfant.

- Une **rencontre individuelle** aura lieu avant les vacances de Noël: elle permettra un rendez-vous personnalisé pour faire le point sur la scolarité de votre enfant (réussites, difficultés éventuelles et moyens mis en œuvre pour les résoudre)

2022 - 2023

Bonne rentrée à tous